

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PENETENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION ET
READAPTATION EL EULMA

وزارة العدل
المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج
مؤسسة إعادة التربية والتأهيل العلمية
الرقم الجبائي: 421004001019359

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , et en application des article 65 .82.195 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 relatif à l'organisation des marchés publics et des délégations de service public , l'établissement de rééducation et de réadaptation EL EULMA Informe l'ensemble des soumissionnaire ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert N° 01/2025 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de: l'Etablissement DE REEDUCATION ET READAPTATION EL EULMA Pour l'année 2026 en NEUF (09) lots :

Suite à la décision de la Commission Wilaya des Marchés Publics de la wilaya de Sétif portant acceptation du recours relatif à l'attribution provisoire du lot n° 03 : Légumes et fruits frais, publiée dans les journaux ECOTIMES (édition francophone) en date du 07/01/2026, El Ayam El Jadida (édition arabophone) en date du 07/01/2026, le journal électronique arabophone Algérie Aujourd'hui en date du 07/01/2026, ainsi que le journal électronique francophone ELHIRAK ALIKHBARI en date du 07/01/2026, et au BOMOP, et suite à la poursuite de l'évaluation des offres, l'attribution provisoire du lot n° 03 : Légumes et fruits frais a été accordée à l'entreprise suivante:

ENTREPRISE	LOT	Montant Maximum de l'Offre En TTC	Montant Maximum de l'Offre En TTC (Après la correction)	Observation
DJEGHADER AHMED NIF :189180903171103	Lot N ° 03 : Fruits et Légumes fraîches	15 981 510.00 DA	15 981 510.00 DA	Moins disant

Les Soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'Etablissement de Rééducation et Réadaptation EL EULMA Au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et en application des articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 relatif à l'organisation des marchés publics et des délégations de service public tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics de la wilaya de Sétif, dont le siège est situé au rue Larbi Ben Mehidi 19000 Sétif , dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.